





Surface :

Etablie ce jour par la SARL SDH exerçant sous le nom commercial E.MAIDIAG, selon certificat annexé au présent acte et faisant partie intégrante de celui-ci. Aux termes de ce certificat, la surface habitable est de 187,37 m².

Vue aérienne des locaux (capture d'écran sur Google Earth) date image satellite avril 2023.



Servitudes :

Aucune, selon déclaration de la propriétaire. Elle me déclare passer depuis de nombreuses années sur la parcelle n°979 et n'a pu me communiquer l'identité du propriétaire.

Éléments enterrés :

La fosse toutes eaux avec trappes de regards visibles, est enterrée sur le côté Sud-Ouest, à l'avant du chai.

me déclare qu'en dehors de la fosse toutes eaux sus déclarée, il n'y a, à sa connaissance, pas d'autre élément, cuve, citerne ou contenant pouvant présenter un caractère dangereux, explosif ou polluant, enterré dans le sol.

Equipements :

Eau : oui

Electricité : oui

Chauffage électrique au rez de chaussée, dans certaines pièces.

Assainissement :

Se reporter au rapport et au schéma établis ce jour par EAU 17.

Remarque importante :

Il m'est indiqué par la personne de EAU 17 que **les tuyaux d'assainissement passent sur la parcelle N° 979, entre la maison et le chai, parcelle qui ne fait pas partie de la vente.**

Occupation :

est occupante des locaux, avec son compagnon Monsieur

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit, auquel j'ai annexé un extrait de plan cadastral annoté et le schéma d'assainissement établi par EAU 17.

COUT : TROIS CENT SOIXANTE QUATRE EUROS ET VINGT HUIT CENTS.

Droits Fixes	219,16
Vac° horaire	74,40
Article 18	7,67
TOTAL H.T.	301,23
TVA 20 %	60,25
Enregis	2,80
TOTAL	364,28



B. VUILLEMIN

Département :
CHARENTE MARITIME

Commune :
SAINT-BONNET-SUR-GIRONDE

Section : A
Feuille : 000 A 03

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 27/04/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

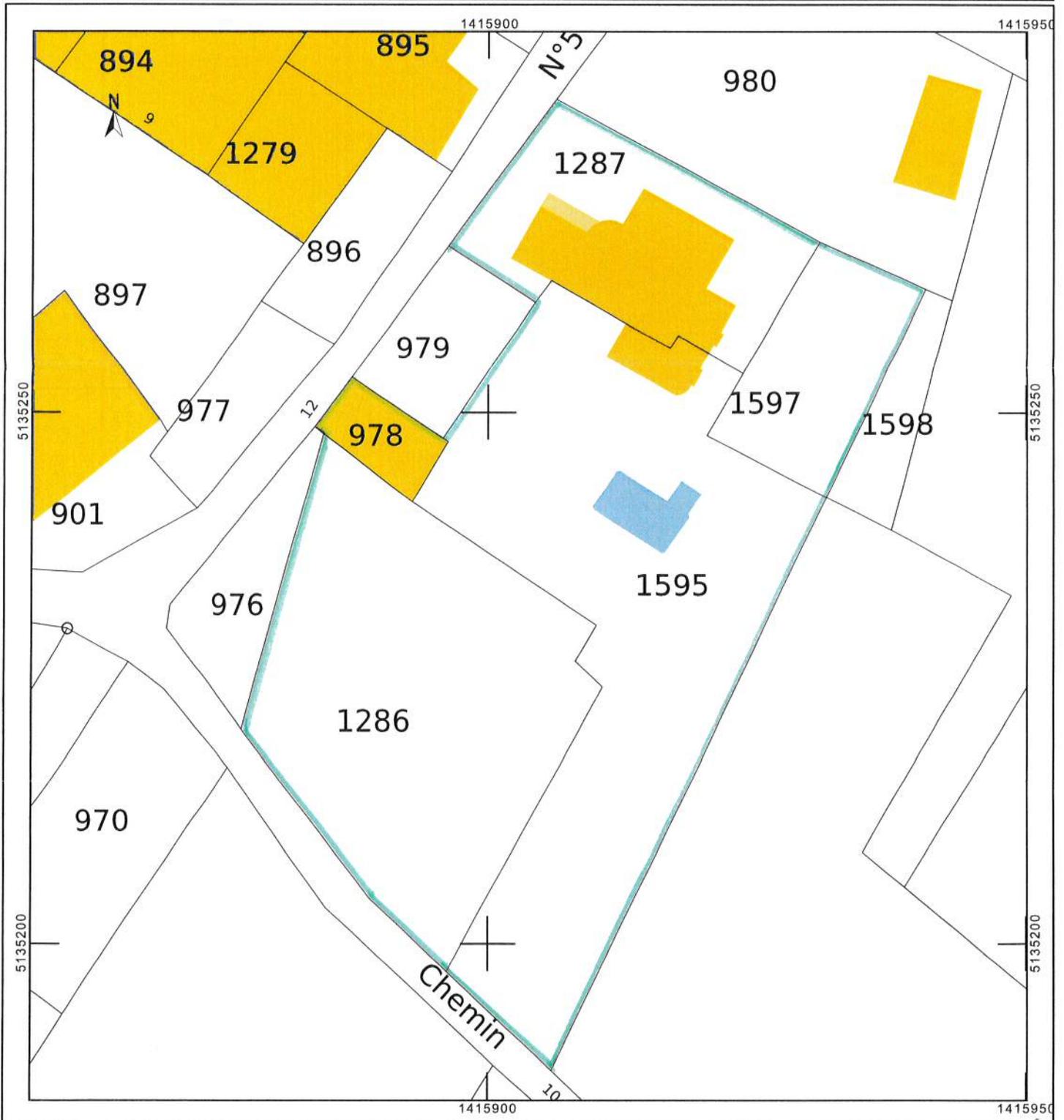
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Pôle Topographique et de Gestion
Cadastrale
26 ave de Fétilly Réception sur RDV
17020
17020 LA ROCHELLE CEDEX 1
tél. 05 46 30 68 04 -fax
plgc.170.la-
rochelle@dgfip.finances.gouv.fr

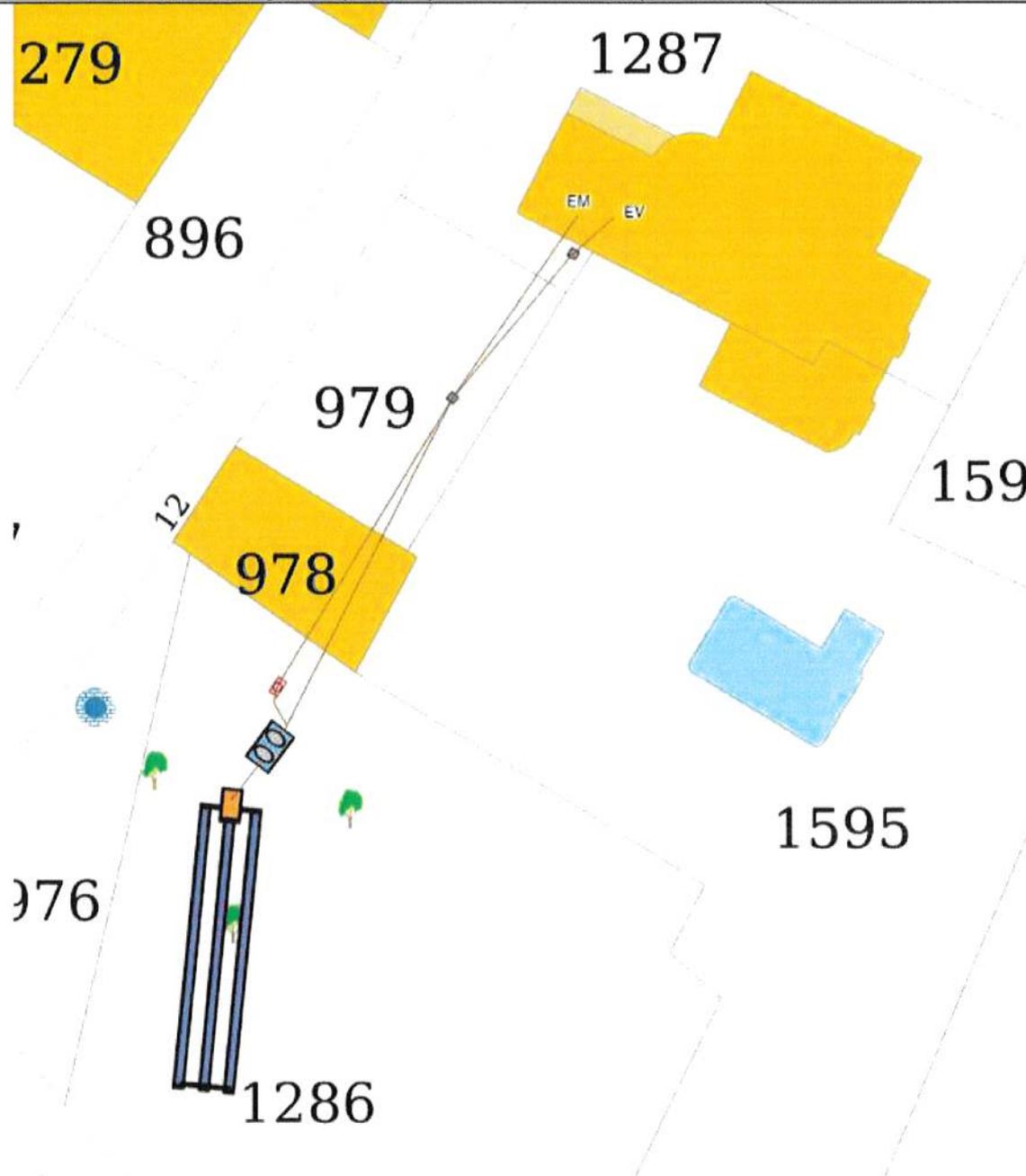
Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



SCHEMA DE PRINCIPE DE L'INSTALLATION

La position des ouvrages et des canalisations liés à l'immeuble est donnée à titre indicatif. Ce schéma, sans échelle, ne vaut pas plan de recolement des ouvrages. Il ne peut donc pas être utilisé comme tel pour toute intervention sur l'installation



⊗ Ventilation	▶ Préfiltre séparé	☐ Terte d'infiltration	⊙ Puisard	● Mare ou étang	SDB Salle de bains
◻ Regard ou té de visite	◻ Fosse septique	▬ Tranchées d'épandage	⊙ Puits d'infiltration	— Canalisations eaux usées	LL Lave linge
⊙ Puits ou forage	■ Fosse étanche	▬ Lit d'épandage	— Tranchées de dispersion	— Canalisations eaux pluviales	LV Lave vaisselle
◻ Bâtiment	◻ ? Ouvrage inconnu	◻ Micro-station agréée	▬ Plateau d'infiltration	■ Haie	EP Eaux pluviales
🌳 Arbre	⌚ Poste de relevage	◊ Filière agréée filtration-percolation	— Fossé superficiel	EM Eaux ménagères	EU Eaux usées
◻ Bac dégraisseur	◻ Filtre à sable vertical non drainé	🌿 Filtre planté macrophyte agréé	↗ Rejet en surface ou caniveau	EV Eaux vannes (WC)	
◻ Fosse toutes eaux	◻ Filtre à sable vertical drainé	◻ Zone d'épandage supposée	▬ Réseau pluvial enterré	C Cuisine	